

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GERVAIS. ABONNEMENT UN AN, PAYÉ D'AVANCE 75 CTS. A LA FIN DE L'ANNÉE 50 CTS.

L'ETOILE DU NORD

JOLLETTE, JEUDI, 19 NOVEMBRE 1896

Hommage au mérite

L'ETOILE DU NORD est particulièrement heureuse de voir les honorables J. D. Rolland et Tréfillé Berthiaume appelés au conseil législatif de notre province.

Le mérite de ces deux nouveaux titulaires a été reconnu par le cabinet provincial, et il nous est tout à fait sensible de leur adresser nos plus sincères félicitations.

L'honorable Rolland que l'association des Voyageurs du commerce de la Puissance vient de choisir comme son président par le vote unanime de ses membres, occupe dans le pays une des plus enviables réputations d'homme d'affaires; il continue avec avantage les belles traditions de sa famille; il fait honneur au nom canadien français; il pourra fournir une des carrières les plus utiles et les plus brillantes.

Son collègue, l'honorable Tréfillé Berthiaume, nous permettra de saluer avec une vive satisfaction son entrée dans le conseil législatif. Il a vécu parmi nous; il a assisté comme typographe à la fondation du premier journal publié dans ce district; on l'a vu longtemps à La Minerve qu'il a dirigée avec succès; il est actuellement l'éditeur-proprétaire du journal le plus répandu de la Puissance; et grâce à sa bonne administration, son esprit d'entreprise, La Presse est arrivée au sommet du succès dans le journalisme du Canada.

Sans autre moyen que son amour du travail et son intelligence, l'honorable Berthiaume a pu gravir les plus hauts degrés de l'échelle sociale; ne se laissant rebuter par aucun obstacle, ni décourager par les revers. Il s'est proposé un but: faire de son journal la feuille de la plus forte circulation, dans la grande cité de Montréal; et ce but digne de la plus légitime ambition, il l'a atteint par des moyens toujours honnêtes et hautement honorables.

En somme nous aimons à dire des nouveaux membres de la chambre haute, que chacun d'eux sera dans cette enceinte: Primus inter pares.

Echo du Conseil de Ville de Joliette

M. le conseiller J. A. Renaud, a donné hier un avis qu'à la prochaine séance du Conseil de Ville, il proposera un règlement accordant un bonus à la compagnie du chemin de fer de Grand Nord, aux conditions arrêtées entre le Conseil et la compagnie. Nous publierons prochainement la teneur du règlement proposé.

Mgr Fabre

Informations prises à l'archevêché de Montréal hier matin, on n'a pu dire quel jour Mgr Fabre arrivera à Montréal. Partie du Havre samedi, par l'un des steamers de la ligne française, il est probable que Sa Grandeur sera ici samedi. Quoiqu'il en soit, on veut autant que possible tenir secrète l'heure de l'arrivée de Mgr Fabre, afin de lui éviter l'encoulement des nombreuses personnes qui se porteraient vraisemblablement à sa rencontre, si elles savaient l'heure exacte de l'arrivée.

St-Jacques de l'Michigan

M. Mathias Gareau, ancien riche cultivateur de cette paroisse, est décédé le 7 novembre, muni de tous les secours de la religion, à l'âge de 74 ans.

STE-MELANIE.

NOCES D'OR.

M. Prisque Lefrançois et son épouse Sophie Grondin, ont célébré leurs noces d'or le 10 novembre courant.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de leur mariage, l'heureux couple avait demandé une messe solennelle; à cette messe assistaient 8 de leurs enfants, 32 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

M. le curé L. Bonin a célébré le saint office et est venu adresser quelques mots aux vénérables vieillards, qui s'étaient promis au pied des autels, il y a 50 ans, amour et fidélité.

La fête a été splendide. Il y eut chez M. Lefrançois, un grand dîner auquel prirent part plusieurs parents et bon nombre d'invités. La joie la plus cordiale a cessé de régner.

L'EPIPHANIE.

Mardi de cette semaine, les oriflammes flottaient sur les principales maisons de notre village. C'est que l'on nous avait annoncé dès le matin que Mgr Pascal, évêque missionnaire de la Saskatchewan, en visite au collège de L'Assomption, ferait escale à l'Epiphanie et présiderait l'exercice du mois des morts.

Aussi, Monseigneur avec les messieurs qui l'accompagnaient, arrivait-il de L'Assomption, par train spécial, vers 3 hrs. Déjà une foule de pieux fidèles était sur la place, heureuse de recevoir la bénédiction d'un évêque missionnaire et d'entendre sa parole bénie. Monseigneur descendit au presbytère, voulut bien visiter le Couvent, dirigé par les Révères Sœurs des S.S. Noms de Jésus et Marie, où il reçut une très jolie adresse de la part de Melle Prud'homme, de Lavaltrie et en réponse, Sa Grandeur s'appliqua à faire ressortir les avantages qui revenaient à nos enfants de recevoir une éducation vraiment chrétienne et religieuse, tandis que dans le Nord-Ouest, il n'était pas toujours à même de donner la même éducation aux enfants.

A l'Eglise, Mgr a parlé de ses missions et a fait verser bien des larmes, et a récité du dévouement des missionnaires et de la piété et fidélité de leurs néophytes. La collecte qui s'est faite pendant l'office a paru être en rapport avec les bonnes et chaleureuses paroles de Monseigneur et les excellentes dispositions des fidèles de L'Epiphanie qui, dans l'occasion, ne manquent pas de manifester leur esprit de foi et de générosité. Mgr a quitté L'Epiphanie à 6 1/2 hrs P. M., enchanté de l'hospitalité de M. le curé et de la générosité de ses paroissiens.

Les messieurs suivants accompagnaient Sa Grandeur: M. J. M. Légaré, Sup. du collège de L'Assomption; J. Giguères, nouveau curé de L'Assomption; Hector L. Marsolais, Prof. du collège de L'Assomption; Révd Père Tranchemontagne, O. M. I., Montréal; Révd Armand Foucher, Ptre, vicaire à St-Joseph de Montréal; Révd F. J. Prud'homme, ancien curé de L'Epiphanie; Révd Père André, vicaire; Révd J. T. Gaudet, Ptre curé de L'Epiphanie.

St-Jean de Matha

M. le Dr Targion a établi un aqueduc qui fournira l'eau au joli village de cette paroisse. C'est une amélioration très appréciée par les consommateurs.

L'année prochaine, le couvent sera terminé, et la direction en sera confiée aux Révères Sœurs des S.S. Noms de Jésus et de Marie.

Le danger du Chloroforme

Monsieur Moïse Lachapelle, de Joliette, demeurant près de la station du C. P. R., âgé d'une quarantaine d'années, a été à l'hôpital Notre-Dame, Montréal, pour se faire opérer d'une hernie contractée il y a sept ans déjà. Il fut examiné avant l'opération par deux médecins, qui constatèrent que le patient était d'une bonne constitution.

A peine lui eût-on administré le chloroforme que le malade suffoquait. On recourut immédiatement à la respiration artificielle, aux injections hypodermiques pour le ranimer, mais tout fut inutile. Vingt minutes plus tard le patient avait cessé de vivre.

Le coroner MacMahon, prévenu, ne jugea pas à propos de tenir une enquête, après les explications qui lui furent données par les autorités de l'hôpital. Les parents ont immédiatement réclamé le corps, et il a été transporté et inhumé en cette ville.

Les cas de cette nature sont relativement rares. D'après les statistiques, il n'y aurait qu'un cas fatal sur 1500.

Le Conseil Législatif au complet

Nous sommes heureux d'annoncer au public la nomination des honorables J. Damien Rolland et Tréfillé Berthiaume, comme conseillers législatifs, par les collèges électoraux des Salaberry et d'Alma.

Ces nominations sont tout à fait populaires; M. Rolland est très haut coté dans le monde commercial, où il ne compte que des amis et des succès; le nouveau titulaire saura aussi se faire remarquer au Conseil législatif.

Il nous fait également plaisir de voir l'honorable Berthiaume entrer à la chambre haute de notre province.

L'honorable Berthiaume est connu de nos lecteurs de Joliette; il a été l'un des nôtres; c'est ici qu'à l'âge de dix ans, il a commencé, apprenti typographe au Messenger de Joliette, en 1863, la carrière brillante que sa persévérance et ses talents ont couronné de succès.

Sa présence au Conseil législatif sera bien vue; il a beaucoup d'expérience et il saura en faire bénéficier son pays.

Voici les remarques faites par la Minerve sur leur nomination: Les honorables MM. Damien Rolland et Tréfillé Berthiaume, les deux nouveaux titulaires, sont des personnages fort avantageusement connus comme citoyens et comme hommes de parti à Montréal. Nous avons conscience de ne faire que de vaner l'unanimité des vœux, parmi leurs nombreux amis sociaux et politiques, en leur offrant ici nos compliments et sincères félicitations.

La haute position qu'occupent ces deux messieurs dans le monde des affaires était propre à attirer sur eux l'attention des gouvernements et à commander les honneurs qui viennent en ce jour récompenser leurs services rendus au parti.

Chef de l'une de nos plus importantes maisons de librairie, à la tête de laquelle il remplaça feu l'honorable sénateur Rolland, son père, l'honorable M. Rolland, tout en faisant prospérer ces énormes intérêts commerciaux, a toujours su trouver le temps de vouer les ressources d'un grand savoir-faire et d'une activité constante aux succès de son parti.

L'honorable M. Berthiaume est le type du fils de ses œuvres, le "self made man". Parti du rang modeste mais honorable de simple ouvrier typographe et la Minerve qui eut l'avantage de bénéficier de ses services, jadis, en cette qualité, a doublement le titre de se féliciter de son élévation — il est aujourd'hui à la tête, à titre d'éditeur-proprétaire, de l'un des journaux les plus importants, possédant le plus fort tirage dans tout le pays. C'est à force de travail ardu et d'esprit d'entreprise qu'il est arrivé là. Comme son collègue, il s'est créé des états de services indiscutables auprès de son parti.

Le choix des deux nouveaux conseillers législatifs paraît donc des plus avantageusement fait; et le gouvernement de Québec en mérite crédit.

La mort du soleil !!!

Le vent d'auton e, aux bruits des [mers pures], Plein d'adieux solennels, de plaintes [inconnues], Balance tristement, le long des [aves], Les lourds massifs rougis de son sang, [ô soleil]!

La feuille en tourbillons s'envole par [les nues]; Et l'on voit osciller, dans un flou [vermeil], Aux approches du soir inclinés au [sommel], De grands nids teints de pourpre au [bout des branches nues].

Tombe, astre glorieux, source et flamme [beau du jour]! Ta gloire en nippé d'or coule de ta [lueur], Comme d'un sein paisant tombe un [suprême amour].

Meurs donc, tu rentras! L'esprance [ce en est sûre], Mais qui rendra la vie et la flamme [et la voix], Au cœur qui s'est briaé pour la dernière [re fois]?

L'HON. J. D. ROLLAND

Élu président de l'association des commis-voyageurs

UN ACTE DE GÉNÉROSITÉ DE LA PART DES MEMBRES ANGLAIS.

L'assemblée trimestrielle de l'association des commis-voyageurs a eu lieu, samedi soir, dans une des salles du Board of Trade à Montréal. M. J. D. Rolland a été élu président par acclamation à cette charge importante. Nos compatriotes anglais ont fait, en cette circonstance, un acte de générosité qui est tout à leur honneur. On avait prétendu que M. Rolland trouverait un adversaire dans la personne de M. Murdock, mais celui-ci dans un très joli discours a déclaré catégoriquement qu'il n'entendait faire aucune opposition à un Canadien français, que les membres de l'association de race française avaient le droit d'avoir, cette année, un des leurs à la tête de l'association, et que personne n'était mieux qualifié que M. J. D. Rolland pour aspirer à cet honneur.

Ce discours de M. Murdock suffit à montrer quel est le bon esprit des commis-voyageurs de commerce du Dominion. Ils sont au nombre de 2,700 et, sur ce total, il n'y a pas plus de 500 Canadiens-français.

Le nouvel élu était absent, mais sa nomination n'en a pas été moins accueillie par des applaudissements prolongés.

J. H. Hooper.

On fait de nouveaux efforts en ce moment pour obtenir la grâce de Hooper, condamné à un emprisonnement de 25 ans pour avoir tenté de tuer sa femme. Le père et la mère du condamné ont envoyé à sir Oliver Mowat une supplique dans laquelle ils protestent de l'innocence de leur fils.

—Abonnez-vous à L'ÉTOILE DU NORD, 50 cts par année en avance.



M. Byron Crandell

Toronto Junction, Ont.

Douleurs de Rhumatisme

Devait se servir de Bequilles

Hood's Sarsaparilla Soulagé

Le témoignage suivant vient de M. Byron Crandell, bien connu à Toronto Junction, comme ingénieur à l'Agence. "Toronto Junction, Ont., 7 février 1894. "C. H. Hood & Co., Lowell, Mass.

"Messieurs—En juillet dernier, j'eus une attaque de rhumatisme des plus terribles. Des médecins de la ville me traitèrent mais leurs remèdes ne me donnèrent aucun soulagement. On me conseilla de faire l'essai de Hood's Sarsaparilla et je suivis ce conseil. J'ai beaucoup de plaisir à dire que deux bouteilles m'ont causé un soulagement visible. Ayant continué à prendre régulièrement de ce remède,

Je suis maintenant guéri pendant ma maladie je fus souvent obligé de me servir de béquilles. Je ne suis plus trop haletant et recommencer Hood's Sarsaparilla. BYRON CRANDELL, Hood's Sarsaparilla \$1 la bouteille. Hood's Pills sont la meilleure médecine cathartique de famille et pour le foie. 25 cents.

OUVERTURE DE LA SESSION

DISCOURS DU TRONE

Réforme de l'éducation—Réorganisation des départements publics

LES SUBVENTIONS AUX CHEMINS DE FER

ABOLITION DE LA TAXE SUR LES MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS—RÉAJUSTEMENT DU SUBSIDÉ FÉDÉRAL.

La sixième et dernière session de la législature actuelle a été ouverte mardi après-midi, avec tout le cérémonial ordinaire. L'assistance dans la salle du Conseil législatif était très nombreuse.

Voici le discours du trône qui a été lu aux Conseillers législatifs et à x députés.

Honorable messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative: Je suis heureux de vous souhaiter ici la bienvenue et de vous retrouver dans ce palais législatif qui a été témoin de votre zèle pour le bien de la province pendant toute la durée de cette période parlementaire qui va bientôt finir.

Mon gouvernement vous soumettra, au cours de la session que je viens ouvrir aujourd'hui, un projet de loi relatif à la création d'un fonds spécial destiné à aider davantage la cause de l'éducation dans les municipalités pauvres et parmi la classe ouvrière, à améliorer la condition des instituteurs et des institutrices et, en général, à donner une nouvelle et forte impulsion à l'enseignement primaire.

Vous serez aussi appelés à légiférer sur une réorganisation des départements publics, qui permettra, entre autres choses, de donner une attention plus soutenue à l'exploitation des forêts et des autres ressources de la province et sera de nature à en accroître le rendement. L'agriculture et la colonisation, qui ont fait de si remarquables progrès depuis quelques années, devront en faire de plus rapides encore, par suite de cette réorganisation départementale, et mon gouvernement est persuadé que de la prospérité de la population rurale dépend en grande mesure le bien-être de tout le pays, vous demandera de vous montrer généreux dans les dispositions budgétaires qui se rapportent à la classe si nombreuse et si mortante des colons et des agriculteurs.

En vertu de différents actes de la législature, des subventions en terres, converties subsequment en subventions en argent, ont été accordées à certaines compagnies de chemin de fer et représentent une somme totale de plus de trois millions de piastres payables lorsqu'elles terres auront été assignées, vendues et payées, c'est-à-dire lorsque des frais très considérables d'arpentage et d'administration auront été encourus. Sollicité de donner suite à cette législation, mon gouvernement a proposé aux compagnies intéressées qui voudraient y consentir de commuer leurs droits en des sommes d'argent moindres que les sommes indiquées aux statuts, mais payables immédiatement ou à mesure qu'elles deviendraient régulièrement dues.

Les compagnies ont opté pour cet arrangement qui a été accepté en principe, et un projet de loi vous sera soumis pour permettre d'effectuer cette commutation. Messieurs de l'Assemblée législative,

Tout s les facilités vous seront données pour vous relâcher sur la partie financière de l'administration. Les comptes publics seront livrés sans retard à votre examen et le budget de l'exercice régulier de 1897-98, ainsi qu'un budget supplémentaire pour l'exercice actuel, en cours vous seront soumis. Honorables Messieurs du Conseil législatif,

Messieurs de l'Assemblée législative, Des agents d'émigration font des efforts actifs pour induire notre robuste et industrieuse population à quitter la province et à aller s'établir jusque dans le Brésil. Afin d'enrayer ce déplorable mouvement et de favoriser davantage la colonisation de nos terres incultes, mon gouvernement présentera un projet de loi qui créera un "homestead", de tout lot que la couronne concèdera sous certaines conditions, et il a l'intention de rendre ces conditions plus faciles que par le passé.

Le dernier rapport de la commission chargée de refondre et codifier les lois relatives à la procédure civile vous sera soumis en vue de l'adoption finale du travail de cette commission par la législature. Les efforts de mon gouvernement pour rétablir l'équilibre entre les revenus et les dépenses, ont été couronnés de succès, et un surplus à même d'être réalisé comme conséquence. J'ai la vive satisfaction de vous annoncer qu'un projet de loi vous sera soumis pour supprimer la taxe sur les mutations de propriétés, qui a dû être imposée en 1892.

Mon gouvernement espère aussi pouvoir remplacer les obligations de la province actuellement en circulation, par des valeurs payables à une date plus éloignée et portant intérêt à un taux moins élevé, ce qui aura pour effet de réduire considérablement le chiffre des charges annuelles pour intérêt sur la dette publique, et proposera la législation nécessaire pour faciliter cette conversion. Cependant, il est de mon devoir de déclarer que l'accroissement toujours grandissant de la population, et partant, l'augmentation des dépenses strictement obligatoires pour l'administration de la justice, le soin à donner aux aliénés, la construction de voies de communication, le développement de l'industrie publique et de l'agriculture, rendent de plus en plus nécessaire le rajustement des subventions fédérales, payables sous l'autorité de la clause 118 de l'Acte de l'Amérique du Nord. Conformément à un arrêté de mon Conseil Exécutif, en date du 2 octobre dernier, je me suis mis en communication avec le gouvernement du Canada, à ce sujet. Des copies de la dépêche que j'ai adressée à l'honorable secrétaire d'Etat, sur cette importante question vous seront distribuées. Je me suis également mis en communication avec les autorités fédérales relativement à la délimitation de la frontière nord de la province de Québec, et je suis heureux de vous dire que, par ordre de Son Excellence le gouverneur général en conseil, portant la date du huit juillet dernier, le bien-fondé de nos revendications a été admis, et le territoire réclamé par mon gouvernement ou son équivalent, a été reconnu comme faisant partie de la province de Québec. C'est aux hommes de la génération présente qu'il appartient de préparer les destinées des générations de l'avenir. Quelques éloignés que puissent paraître les avantages qui découlent de la décision que je viens de mentionner, ce fait doit être considéré comme étant d'une importance peu ordinaire.

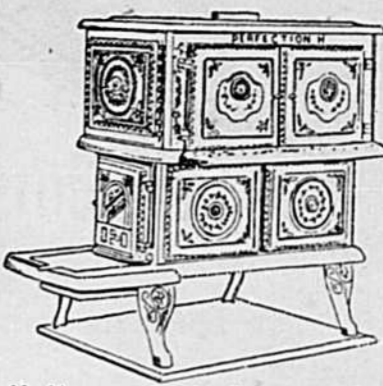
Je vous laisse maintenant à vos travaux. Je prie le Dieu Tout-Puissant qu'il daigne les bénir et je fais des vœux pour que cette dernière session du huitième parlement de la législature de Québec, soit inscrite aux meilleures pages des annales parlementaires de la province, et qu'elle y soit signalée comme ayant été féconde en preuve de votre dévouement, de votre sagesse et de votre loyauté.

Après la lecture de ce discours, les députés de l'assemblée législative se sont retirés dans leurs salles et la Chambre a ajourné à demain. L'adresse en réponse au discours du trône sera proposée à l'Assemblée législative par M. E. Bouffard, député de Montmorency, et un Conseil législatif par l'honorable M. Larue.

Le Dr Guerin ne prendra pas son siège pour cause de maladie. Il y a de nombreux changements dans le diagramme de la Chambre: M. Lemieux prend le siège de M. Fitzpatrick; M. Pinaut remplace M. Bourbonnais, qui remplace le Dr Guerin; M. Cooke prend le siège de M. Lemieux; M. Pelletier prend le siège de M. Casgrain; M. Parizeau celui de M. Villeneuve; M. Nantel celui de M. Pelletier; M. Hall celui de feu M. Kennedy; M. Atwater celui de M. Flynn; M. Flynn celui de M. Taillon; et M. Bouffard celui de M. Cooke occupait lorsqu'il était du côté ministériel.

M. Bourbonnais donne aujourd'hui avis qu'il demandera, jeudi, un ordre de la Chambre pour production de la déposition donnée par M. Joseph Israël Tarte, à Montréal.

Pour le Comfort et l'Economie



THE JAMES SMART MFG. CO., LTD., BROCKVILLE, ONT.

L'ancien poêle à fourneau conserve tout son prestige malgré la compétition de poêles plus modernes. Comme l'approvisionnement du bois diminue partout rapidement, il est désirable de se procurer un poêle qui fera l'ouvrage de deux, le chauffage et la cuisine. Notre poêle à fourneau au bois

"Perfection H"

est fait spécialement pour combler ce besoin. Il possède toutes les bonnes qualités de ses devanciers, en plus de plusieurs améliorations modernes. Il est fait de matériel peat, économisant par là le combustible tout en gardant la chaleur plus longtemps. Pour la cuisine ou le chauffage, c'est un poêle excellent, deux grands, 30 et 36 pouces de long, le chauffage et la cuisine. Notre poêle à fourneau au bois

On a dit et écrit bien des choses déjà sur cette question de l'alcoolisme; on a démontré que ce vice, qui se développe malheureusement de plus en plus dans nos milieux populaires, et qui fait il le dire, ne fait pas moins de ravages dans les milieux un peu plus relevés, principalement dans celui de la bourgeoisie contemporaine, était un péril pour le développement de l'humanité, que l'assurance devait s'en préoccuper et qu'elle rencontrait là l'un de ses ennemis les plus terribles qu'elle eût à combattre.

L'ALCOOLISME ET L'INTÉRÊT DES ASSURANCES.

On a dit et écrit bien des choses déjà sur cette question de l'alcoolisme; on a démontré que ce vice, qui se développe malheureusement de plus en plus dans nos milieux populaires, et qui fait il le dire, ne fait pas moins de ravages dans les milieux un peu plus relevés, principalement dans celui de la bourgeoisie contemporaine, était un péril pour le développement de l'humanité, que l'assurance devait s'en préoccuper et qu'elle rencontrait là l'un de ses ennemis les plus terribles qu'elle eût à combattre.

L'accadé de médecine nous démontre aujourd'hui que les conséquences de ce vice ne se faisaient pas sentir seulement chez l'adulte, qu'elles affectaient également les prédispositions morbides de l'enfance et qu'elles constituaient par suite un des facteurs les plus remarquables de sa dégénérescence dont nous rencontrons tant de preuves.

En effet, M. Lancreau vient de communiquer à ce corps savant deux observations qui tendent à prouver que l'abus des boissons alcooliques peut réellement amener la dégénérescence physique et morale de l'espèce humaine.

Il a cité d'abord un enfant de treize ans et demi, parisienne d'origine, fille d'un père mort de cirrhose alcoolique, qui se présente avec des caractères d'infantilisme très accentués, "elle a l'apparence (nous dit le "compte rendu auquel nous en "pruntons ces détails), d'une enfant de huit à neuf ans, aucune trace de puberté; ascite, foie énorme, "rate volumineuse, albuminurie et "phénomènes uréniques, etc." Depuis l'âge de trois ans, cette enfant prend environ un demi litre de vin par jour.

Second cas: une fille de quatorze ans, dont le père est mort de cirrhose et dont la mère présente des signes d'alcoolisme très accentués; il parait que depuis l'âge de vingt-deux mois, cette fille buvant du vin coupé d'eau, a toujours pris 500 grammes à un litre de vin par jour. Pour combattre des troubles digestifs, dont elle souffrait depuis l'âge de 7 ans, on lui donna des alcools. Conséquence: depuis deux ans, elle offre des signes manifestes de névrite.

"Ces deux faits, nous dit le compte-rendu, constituent une démonstration nette de l'influence néfaste que l'alcool exerce sur la santé de l'enfant et sur son développement. "D'une part, il détermine des altérations viscérales aussi graves et "plus rapidement produites que chez l'adulte; d'autre part, il arrête le "développement de l'enfant qui reste "petit, chétif et malin. C'est ainsi "que cette cause a pu être invoquée avec raison comme ayant "produit l'abaissement de la taille "qu'on observe chez les conscrits."

Ainsi, voilà donc les effets produits par l'alcoolisme chez nos enfants, chez ceux que nous destinons à prendre notre place dans l'existence, à continuer l'œuvre de progrès que nous avons entreprise ou, du moins, que nous avons ordonné d'entreprendre. Parents qui aimez vos enfants et qui croyez les fortifier en les gorgant de vins généreux et de liqueurs fortes, voyez où vous en forcez: vous voulez augmenter la force de résistance des êtres qui vous sont chers et vous ne faites qu'accroître leur faiblesse. Et ne vous y trompez pas: ce n'est pas simplement l'abus qu'il faut combattre, c'est l'emploi même des boissons alcoolisées. Loin de développer et de fortifier, l'usage, même modéré, de l'alcool empêche la croissance et, cependant, il est encore de nos jours, bien des gens qui s'imaginent donner la santé à leurs enfants en les habituant à boire sec.

Tous les exemples, et malheureusement sans cesse nombreux, que l'on met sans cesse sous nos yeux sont là, cependant, pour prouver que l'exode des boissons alcooliques

modifie à la fois l'être moral et l'être physique: "les crimes communs chaque jour par les buveurs et "leurs descendants sont là pour té "moigner ce fait." C'est une erreur de croire que "les boissons de ce "genre donnent des forces et sont "nécessaires à l'accroissement de "l'être humain." Il y a plus, "l'ion stimulante des boissons alcooliques sur les éléments histolo "giques pendant la période de crois "sance, suffit souvent à mettre en "jeu les prédispositions morbides, à "provoquer des désordres organiq "ques ou tout au moins des troubles "du système nerveux chez les indi "vidus qui ont ce système prédomi "nant."

Voilà ce que nous apprend l'Académie de médecine. Donc, pères de famille soucieux de votre avenir et surtout de celui de vos enfants, mettez beaucoup d'eau dans votre vin, mais, principalement, mettez-en plus encore dans le vin de vos enfants, votre fournisseur ordinaire s'en plaindra moins, et la patrie à laquelle vous préparerez ainsi des défenseurs plus vaillants et plus utiles s'en plaindra moins encore.

15ème Convention annuelle de la Société d'Industrie Laitière

La Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec tiendra sa 15ème convention annuelle à Joliette les deux et trois décembre prochain. Il serait oiseux de faire ici l'éloge des travaux de la société et des immenses services qu'elle a rendus à la classe agricole. Tous les cultivateurs, tous les fabricants de beurre et de fromage, qui ont fréquenté ces conventions et étudié le rapport annuel de la société, qui en est le compte-rendu, savent qu'ils y ont toujours trouvé une mine précieuse de renseignements appropriés à leurs besoins par des praticiens éminents. Tous les efforts de la Société ont toujours tendus vers la diffusion la plus complète des connaissances les plus indispensables au succès de l'industrie laitière; il n'est pas en son pouvoir de régler le prix des produits de lait; mais elle ne néglige rien de ce qui peut assurer à nos produits une bonne réputation sur les marchés étrangers. Convaincue que la marque obligatoire des produits de la laiterie ne pourrait qu'être favorable au fromage de la province de Québec, la Société a déjà transmis au Ministère de l'Agriculture des résolutions approuvant le bill édictant cette marque. La question qui est fort importante sera de nouveau discutée à Joliette et les intéressés devraient s'y rendre, en grand nombre, afin de donner par leur présence un poids plus considérable à la résolution qui sera présentée à l'assemblée.

Nous publierons bientôt le programme de la convention. Pour tous renseignements s'adresser à M. Emile Castel, Secrétaire de la Société d'Industrie Laitière, à St-Jacques.

Chance extraordinaire chez Thomas Lemay, carrossier, Joliette.

Comme je viens de passer par une bien dure épreuve, et que je ne puis donner à mes adhérents l'attention ou l'entretien qu'ils méritent, j'ai décidé de liquider mon stock de voitures de toutes sortes, telles que: Carioles Québec dans le genre le plus moderne, eleges de plus confortables et des plus riches; voitures de seconde main à très bas marché. L'abandon de ce surcroît d'ouvrage m'est empêché de préparer à temps mon assortiment de voitures d'été; il me reste un grand nombre de voitures d'été consistant en voitures de courses, journalières, baroques, wagons de charge, etc., etc. Je continuerai comme par le passé toutes réparations, en bois, en fer et en peinture, avec les meilleurs matériaux imprimés des meilleures manufactures, et au meilleur marché possible, de manière à donner la plus entière satisfaction aux personnes les plus difficiles. Une visite est respectueusement sollicitée. Chacun aura satisfaction. THOMAS LEMAY, Carrossier, Joliette. No 16, St-Jacques.

Défense d'avancer

Je, soussigné, fais défense d'avancer à qui que ce soit, sans une autorisation écrite et signée de moi-même. JOSEPH RIVARD, Joliette, 16 Novembre 1896.

ECHOS DE JOLIETTE.

M. Alfred Drainville, de Lowell, Mass., était en cette ville, hier. M. S. P. Champoux a confié sa commande de bière pour l'hiver à MM. Dawes & Cie. M. Narcisse Fréchet, ancien maçon, de cette ville, est décédé le 15 courant, à l'âge de 74 ans. M. le major Roy était en cette ville, la semaine dernière, en tournée d'inspection militaire. Pour bière de première qualité et toujours en bonne condition, s'adresser à M. S. P. Champoux. M. W. Bourdon, Valleyfield, fabricant d'échelles de sauvetage, est ici pour affaires et loge à l'Hotel Joliette. Si vous désirez une bière de famille en excellente condition, demandez le petit cheval vert. Les travaux de canalisation au nouveau cimetière, ont été commencés mercredi matin et vont être poussés avec vigueur. M. le notaire Osias Guilbault s'en va passer trois mois à Rawdon pour se perfectionner dans la connaissance de la langue anglaise. La bière Dawes & Cie, tenue par S. P. Champoux reçoit toute l'attention voulue, et par conséquent est la meilleure du marché. M. J. M. Teller, député de comté est parti mardi matin pour prendre son siège au parlement provincial, qui s'est ouvert le 17 courant. Il est tombé quelques pouces de neige dans la nuit de samedi à dimanche, et de dimanche à lundi. Les voitures d'hiver ont commencé à circuler. M. J. P. Léon Ducharme, étudiant en droit, et J. Alexandre Guibault, avocat, se préparent pour la lutte prochaine que les élections provinciales vont provoquer. Foudre.—Hier soir, vers 6 1/2 hr, un fort coup de tonnerre s'est fait entendre à Joliette, et il a plu abondamment durant une partie de la nuit. Ce matin, temps clair et froid. Les commissaires d'écoles de Joliette sont actuellement à préparer les travaux de la nouvelle maison d'école, sur l'emplacement qu'ils viennent d'acheter sur la rue Notre-Dame. M. W. F. Curphey, récemment arrivé d'Angleterre, vient d'entrer chez M. Jos. Roy, comme brasseur. M. Roy sera en mesure dorénavant de donner de la bière extra à sa clientèle. M. L. A. Lavallée, Député Shérif de ce District, a commencé mardi dernier à assigner les grands et petits Jurés pour le terme criminel qui se tiendra à Joliette, le 15 décembre prochain. Au Collège Joliette. — M. W. Bourdon est actuellement en cette ville et se prépare à réparer les échelles qu'il a placées au Collège Joliette, de manière à donner satisfaction et garantie à tout le monde. Dimanche prochain, à l'occasion de la fête de Ste Cécile, patronne du chœur de chant de cette paroisse, les membres de ce dernier exécuteront la messe harmonisée du "Second Ton" avec accompagnement d'orchestre. Mardi, dans la soirée, il a été perdu un billet de cinq piastres, à partir de chez M. H. Leprohon à aller chez M. Arthur Guilbault. Celui qui fera remise de cette somme au bureau de L'ETOILE DU NORD sera récompensé. MM. J. U. Foucher, Dr J. Achille Foucher, J. O. Dupuis, de Montréal, F. A. Médéric Foucher, de St-Jacques, J. A. Marsan et J. Phinées Viger, de l'Assomption, étaient ici, lundi, à l'occasion des funérailles de feu Madame Frs Foucher. M. Ed. Waton, marchand, de St-Ambroise de Kildare, était de passage ici, mardi, avec son épouse, arrivant de Montréal, où il a fait des achats importants en prévision des ventes qu'il a coutume de faire en automne, en échange de tabac canadien. Une nouvelle vient d'arriver au Palais de Justice, informant les officiers du Palais que le nommé Olivier Poitras, accusé d'incendie, subira son procès à Montréal, au terme du mois de mars. En attendant, on dit que l'accusé sera admis à caution. Dr Rondeau, dentiste, demeurant au No 4211 rue Ste Catherine, Montréal, sera à l'HOTEL RIVARD, Joliette, tous les 1er et 3ème samedis de chaque mois. Dr Rondeau fait une spécialité d'extraire les dents sans douleur. Plombages en or, argent, platine, etc. Dents posées sans palais. Outillage garanti. 3 sep. la. La magnifique résidence que M. L. C. Rivard se fait construire sur la rue Manseau, est presque totalement parachevée. Ce sera une des plus élégantes constructions de notre ville. C'est notre concitoyen M. J. Alphonse Durand, architecte, qui a préparé le plan de cette splendide maison. M. Rivard et M. Durand méritent des félicitations. La Cour Supérieure et la Cour de Circuit du district de Joliette ont été adjournées au 28 du courant pour la reddition des jugements dans certaines causes plaidées dernièrement; un nombre de ces causes, on mentionne celles de McLaren contre Giguère; de Lajeunesse contre la Corporation du Comté de Joliette; de François Baril contre H. Guibault; et 22 autres défendeurs. N'oubliez pas d'aller faire teindre, nettoyer et repasser vos habillements, vos pardessus, vos robes, vos manteaux, vos nuages, etc., etc., chez M. Albert Gervais, libraire-imprimeur, Joliette, agent de la teinturerie à vapeur de Trois-Rivières. Les envois sont expédiés tous les mardis de chaque semaine et les frais de transport sont gratuits.

Améliorations.—M. Albert Gervais, ayant acheté plusieurs articles de nouveautés, pour les fêtes de Noël et du jour de l'An, et désirant en donner une idée au public, a fait faire un vitrail tout nouveau pour y étaler les échantillons de ses nouvelles marchandises, ainsi qu'un grand et magnifique choix de vaisselles en tout genre, verrieres de toutes sortes, etc, etc. L'coup d'oeil est splendide et les prix sont tellement réduits que chacun peut se procurer ces articles de commerce à des prix vraiment étonnants. Venez voir et vous achèterez.

Pensées On avale à pleines gorgées le mensonge qui nous flatte et on boit goutte à goutte la vérité qui nous est amère. Pour savoir ce que c'est que le feu, il faut avoir été brûlé. Pour savoir ce que c'est que l'amour, il faut avoir été trompé.

Les fats couraient souvent une jolie femme pour la laisser prendre par un homme d'esprit, mais un homme d'esprit est le plus souvent supplanté par un fat.

Suivez les cours du marché. Ne gardez pas vos produits en espérant des prix meilleurs. D'autres concurrents s'empareront du marché et aggraveront votre position. Il faut approvisionner les consommateurs régulièrement et ne pas leur laisser prendre ailleurs ce que nous pouvons leur fournir.

NECROLOGIE.

Sam. di, le 14 novembre 1896, s'éteignait doucement madame Angèle Viger, veuve de feu François Foucher, à l'âge de 82 ans et 5 mois. Depuis plusieurs années, Mde Foucher vivait dans la solitude, livrée à la prière et méditant les grandes vérités de la religion et se préparant au passage de la vie à l'éternité.

Mde Angèle Viger était la dernière survivante de la famille de Bonaventure Viger, autrefois de Boucherville et était la sœur de feu Dr B. Viger, Bonaventure Viger qui avait pris part à la révolution de 1837-38 et qui fut brûlé, Antoine Viger, Baron Viger et Mdes Sénécal et Latôt.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 16 du courant. Le deuil était conduit par MM. Phinées Viger et J. A. Marsan, neveux de la défunte, Méd. Foucher, J. U. Foucher, Dr A. A. Foucher et A. Fontaine, ses beaux-fils.

Le service a été chanté par M. l'abbé C. T. Viger, curé de Ste-Marie Salomé, son neveu, assisté du Révd. P. E. Foucher, C. S. V. et du Révd. J. Lafortune, vicaire, comme diacre et sous diacre. Les restes mortels de Mde Foucher ont été inhumés dans le terrain de la famille Foucher, au nouveau cimetière de Joliette.

Pain-Killer (FERRY'S PAIN-KILLER) GUÉRIT SÉRIEMENT ET RAPIDEMENT TOUTES CES MALADIES. Usage interne et externe. Deux grands, 25 cts. et 50 cts.

REGRET Depuis vingt jours bientôt, les fénêtres (tres sont closes) Tout est triste alentour Quel deuil! L'herbe étouffe la fleur, les rosiers sont sans roses, Et défendent l'abord du seuil.

Le lieron mourant demande qu'on l'arrose, Les oiseaux des bosquets ont fui vers le sapin. Tout pleure son départ, jusqu'au moineau morose, Qui demande à grands cris sa miette de pain.

On le voit quelquefois, le jour ou la nuit blême, Chercher partout, d'un oeil hagard, Dans l'étoile du soir ou sur quelle aimée, Le doux reflet de son regard.

Hélas! de son amour, je cherche en vain la trace. Pas une arme..., rien..., pas même un souvenir, Pourquoi désespérer! devant moi j'ai l'espace, Puisque je l'aime encore n'ai-je pas l'avenir? M.

19 Octobre 1896. La récolte de blé d'automne dans l'Ontario, en 1895, a été de 14,155,282 minots, contre 16,512,102 minots en 1894. La récolte d'orge a été de 12,090,507 minots, contre 10,980,404 minots en 1894. Le rendement de l'avoine a été de 84,697,566 minots, contre 80,172,516 en 1894. Le rendement du blé du printemps a aussi montré une légère augmentation.

HOTEL ROYAL TENU PAR Pierre Chevalier, Coin des Rues DeLanaudière et St-Paul, JOLIETTE. A cette maison vous aurez tout le confort désirable. Salles d'échantillons splendides pour commis-voyageurs. Voitures à la gare à l'arrivée de chaque train. VINS ET LIQUEURS DE PREMIER CHOIX.

Si vous avez la peau sèche, jaunâtre, verdâtre, couleur de cire, les lèvres blanches, les yeux cernés, si vous éprouvez une répugnance à vous mouvoir, une lassitude habituelle, si vous êtes triste et nerveux, si l'appétit vous manque, ou que la digestion soit difficile, vous souffrez d'Appauvrissement du Sang ou d'Anémie. Il faut donc pour combattre cette maladie funeste, un tonique, un stimulant énergique pour enrichir le sang, donner l'appétit, rendre la digestion facile et le sommeil paisible. Le VIN ST-MICHEL contient tous les éléments nécessaires pour combattre cette maladie, et sous l'influence de cet agent précieux, les organes essentiels de la vie reprennent peu à peu leur fonctionnement régulier. L'appétit renaît; le palais retrouve aus aliments une saveur oubliée; les sucs gastriques se renouvellent et acquièrent leur efficacité énergique. Alors, l'action digestive étant devenue normale, le sang circule coloré et chaud dans les veines, le pouls se relève; les muscles se tendent et fonctionnent, les membres retrouvent leur vigueur, la tête se redresse et le regard reprend ses étincelles qui sont l'indice de la vie.

LISEZ CE CI! FEU. VIE. MARINE. G. ROSS ROBERTSON & SONS, AGENTS-GÉNÉRAUX D'ASSURANCES ET COURTIERS. Etablis en 1865. Montréal, 16 Avril 1896.

WALTER I. JOSEPH, ESQ., Gérant "Union Mutual Life Insurance Company", Montréal. CHER MONSIEUR, C'est avec plaisir que je me déclare porteur d'une ligne d'Assurance de QUINZE MILLE PIASTRES dans la UNION MUTUAL LIFE INSURANCE CO. et comme je suis par profession Courtier Général d'Assurances je suis plus en état de faire une étude approfondie des nombreux contrats de Polices issus par les Compagnies d'Assurance, faisant affaires dans la Province, que les personnes étant dans d'autres lignes de commerce, et je suis convaincu que les contrats de Polices d'Assurance de votre compagnie ont les plus libéraux dans leurs conditions qu'aucun que j'ai examiné.

Les points saillants des contrats de Polices de votre compagnie sont: 1o Incontestabilité sous les rapports de voyages, résidence, suicides, et occupations après un an 2o La loi de non-confiscation du Maine qui est applicable à tous vos contrats de Polices sur lesquels trois primes annuelles ont été payées, est en votre faveur, la plus équitable des lois de non-confiscation existantes, et je considère cet acte comme étant la seule loi qui protège complètement les assurés contre les possibilités de non paiement des primes lorsqu'il a dûment été payé. Je pense que la position financière de votre compagnie est tout ce que l'on peut désirer, avec un actif de \$6 597,336.30, et un dépôt de \$26,000.00 avec le Gouvernement canadien pour la seule protection des assurés canadiens, que les personnes ayant l'intention de s'assurer ne peuvent faire mieux que de placer leurs lignes d'assurance avec une vieille compagnie telle que la "Union Mutual Life Insurance Company du Maine."

Je suis, cher monsieur, A vous bien sincèrement, W. S. ROBERTSON. Pour informations adressez-vous à L. B. FONTAINE, Agent Général, rue de Lanaudière, Joliette.

BABY'S OWN SOAP. Si vous saviez comme ce savon est bon, vous feriez bien la même chose. THE ALBERT TOILET SOAP CO., MFS., MONTREAL. 29 Oct. 1an.

DECES —A South Adley F. H. Mass, le 6 novembre, Emile Perrault, enfant de M. Alcide Perrault, autrefois de St-Thomas de Joliette, à l'âge de 2 mois et 3 jours.

—A Joliette, le 15 novembre courant, après six mois d'une cruelle maladie, soufferte avec la résignation d'une épouse chrétienne et nutrice des secourus de la religion, Madame veuve F. X. Dion, née Cézaire St-Amand, s'est endormie dans le Seigneur, à l'âge de 51 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Joliette, mardi matin, le 17 courant. Le deuil était conduit par M. Louis St-Amand, frère de la défunte, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

COLONNE DU "Bon Marché" 30ième ANNEE LA D'AFFAIRES CHEZ Camille Labrèche, RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE. GRANDE REDUCTION D'ICI AU 1er JANVIER. L'assortiment de marchandises d'automne est au complet dans tous les départements. Les étoffes à robes pour costume sont magnifiques et d'un goût nouveau pour les nuances—il y en a de tout prix. Les manteaux en draps assortis de couleurs ont une coupe parfaite. Le département des pelletteries est aujourd'hui au grand complet. C'est bien entendu que les prix sont au plus bas possible. Les corps et caleçons en laine sont achetés directement à la manufacture avec une grande réduction. Harde faite de toutes les qualités pour hommes et enfants. Nous avons besoin de laine en branche; nous l'échangeons pour des effets. Nous donnons toujours des présents. Etoffes à Costumes ET NOS ETOFFES A MANTEAUX. Demandez les "BOUCLES" pour robes et manteaux. Nous donnons toujours des présents. GUILBAULT & GRAVEL, BLOC LACHAPELLE, JOLIETTE. Choses et Autres Les rapports de l'émigration publiés à Londres pour le mois d'octobre disent que 2,000 personnes ont quitté l'Angleterre pour venir s'établir au Canada dans le mois dernier. Le gouvernement fédéral prélève à l'heure qu'il est \$7,000,000 sur la fabrication des spiritueux. Une question qui s'impose est de savoir comment remplacer ce montant dans le trésor public si le gouvernement, se rendant au désir des prohibitionnistes, interdit la fabrication des spiritueux. Un original écrit à ce sujet au Globe dit le seul moyen est de répartir ces sept millions sur tous les électeurs qui voteront en faveur de la prohibition. Leur philanthropie, leur dévouement à l'humanité, dit le correspondant, sont une garantie qu'ils ne s'objecteront pas à payer pour obtenir la réforme qu'ils désirent si ardemment. L'argument a bien sa valeur. L'année de navigation de la Cie du Richelieu et Ontario touche à sa fin. Bien que le rapport annuel ne doive pas être rendu public avant l'assemblée de février prochain, on dit que les recettes de l'année courante s'élèveront à plus de \$675,000. On dit aussi que les profits nets, qui étaient de 106,000 l'année dernière, dépasseront ce chiffre, à cause de l'économie pratiquée dans l'administration. Comme d'habitude, les vapeurs iront prendre leur hivernement à Sorel, où ils sont toujours prêts en temps convenable. Le "Carolina" qui a fait le service du Saguenay tout l'été, est actuellement au bassin de radoub, à Lévis, où il subit quelques réparations. Après cela, il sera envoyé à Sorel, prendre ses quartiers d'hiver.

LE SYNDICAT DE JOLIETTE, EN FACE DU MARCHÉ, Porte voisine de l'épicerie de M. S. P. Champoux. LE NOUVEAU MAGASIN AVEC UN Fonds de Banqueroute Est déjà connu du public acheteur pour être la meilleure place d'affaires. AUSSI LA CLIENTELE AUGMENTE TOUS LES JOURS. L'ASSORTIMENT EST AU Grand Complet ET DE 25 à 30 par cent Meilleur marché qu'ailleurs. Assortiment de Manteaux De toutes les couleurs, DERNIÈRES NOUVEAUTÉS Coupe Parfaite DEPUIS \$4.00 EN MONTANT. Dans l'intérêt des acheteurs il est avantageux d'annoncer que le stock de marchandises d'hiver a été acheté directement des manufacturiers avec des réductions considérables dans toutes les lignes. Les capots en drap et en serge, Les manteaux pour dames, UNE SPÉCIALITÉ. Nouvelles étoffes à robe, nouvelles étoffes à costume, assorties de couleur, dernier goût. Prix: 25 cts la verge jusqu'à \$1.00. L'assortiment dans les pelletteries est au complet dans tous les prix. Toujours un seul prix et argent comptant. Allez faire vos achats au Syndicat et vous serez satisfaits.

AVIS PUBLIC Est par les présentes donné, que mardi, le dix-septième jour du mois de novembre courant (1896) j'ai été nommé Curateur à la succession vacante de Siméon Trudelle. St Henri de Mascouche ce 17 Novembre 1896. J. O. LAMARCHE, Notaire Public. Propriété à vendre. Une bonne maison de 21 pieds carrés, terrain de 60 x 90 pieds, située sur la rue St-Vincent. A bien bas prix. S'adresser à Jos. Chénard, Epicier, Joliette. 19 nov. 66.

LA PHARMACIE GAUDET SERA UN ETABLISSEMENT De première classe, Par la qualité de son stock, La variété de ses articles, La nouveauté de son assortiment, La ponctualité et la politesse de son service, L'HONNÉTÉTÉ DE SES PRIX. Ordres ou commandes reçus par la maille ou autrement seront promptement remplis et soigneusement expédiés. ON PEUT SE PROCURER EN TOUT TEMPS A LA Pharmacie Gaudet, A Bon Marché: Toutes sortes de médicaments et de remèdes nouveaux et sûrs, Toutes sortes d'articles de toilette et de parfums garantis et purs. Une visite est respectueusement sollicitée, pour vous convaincre que la Pharmacie Gaudet est une maison de première classe; Que ses médicaments sont préparés avec soin; Qu'elle tient les préparations pharmaceutiques les plus nouvelles; Que le service s'y fait poliment et promptement; Que les prix y sont raisonnables; Qu'enfin la PHARMACIE CANADIENNE de Joliette mérite d'être encouragée. Prescriptions: UNE SPÉCIALITÉ. Les prescriptions sont toujours préparées avec le plus grand soin, sous la surveillance immédiate d'un Pharmacien licencié. J. T. GAUDET, PHARMACIEN.

Pharmacie Gaudet Successeur de feu Louis Robitaille, JOLIETTE. M. J. T. Gaudet, PHARMACIEN LICENCIÉ. A l'honneur d'annoncer au public en général qu'il vient de faire l'acquisition de la pharmacie complète De Louis Robitaille, Et qu'il entend continuer les affaires de cet établissement en son nom, mais au même endroit et avec les mêmes employés. M. Gaudet désire non seulement mériter la confiance des anciennes pratiques de la maison, mais encore en acquérir des nouvelles, et il fera dans ce but tous ses efforts pour servir avec soin, avec empressement, avec politesse, toutes les personnes qui l'honoreront d'une visite. Vous trouverez à la Pharmacie Gaudet, Les médicaments les plus purs, Les produits chimiques et pharmaceutiques les plus nouveaux, Les préparations les plus nouvelles, Des drogues de toutes sortes, Parfums purs et strictement garantis, A DES PRIX MODÉRÉS. Préparation les plus récentes, Médecines patentées, ARTICLES DE TOILETTE, Brosses à cheveux, Brosses à dents, Peignes, parfumerie, etc., Poudre de toilette, Dentifrices, etc.

Pharmacie Gaudet SERA UN ETABLISSEMENT De première classe, Par la qualité de son stock, La variété de ses articles, La nouveauté de son assortiment, La ponctualité et la politesse de son service, L'HONNÉTÉTÉ DE SES PRIX. Ordres ou commandes reçus par la maille ou autrement seront promptement remplis et soigneusement expédiés. ON PEUT SE PROCURER EN TOUT TEMPS A LA Pharmacie Gaudet, A Bon Marché: Toutes sortes de médicaments et de remèdes nouveaux et sûrs, Toutes sortes d'articles de toilette et de parfums garantis et purs. Une visite est respectueusement sollicitée, pour vous convaincre que la Pharmacie Gaudet est une maison de première classe; Que ses médicaments sont préparés avec soin; Qu'elle tient les préparations pharmaceutiques les plus nouvelles; Que le service s'y fait poliment et promptement; Que les prix y sont raisonnables; Qu'enfin la PHARMACIE CANADIENNE de Joliette mérite d'être encouragée. Prescriptions: UNE SPÉCIALITÉ. Les prescriptions sont toujours préparées avec le plus grand soin, sous la surveillance immédiate d'un Pharmacien licencié. J. T. GAUDET, PHARMACIEN.

Feuilleton de L'ETOILE DU NORD. — No 13.

LES Nuits de Constantinople LE SAC DE CUIR. CHAPITRE II

— Oh ! oh ! murmura Cornillon, le poste n'est pas tout à fait ce que je croyais. Voyez donc, mon capitaine, là, sous les arbres, cette baraque...

Il désignait, en disant cela, un kiosque en bois, encastré entre deux platanes dont les énormes branches s'arrondissaient en voûte au-dessus du toit retroussé de ce chalet musulman.

Les constructions de ce genre abondent autour de Constantinople. Il n'est pas, pour ainsi dire, un site, une fontaine, un ombrage où un Turc ne soit venu se bâtir un abri. Les Orientaux apprécient mieux que nous la verdure, l'eau et les horizons lointains ; ils aiment par-dessus tout à rêver au frais en face d'un paysage enchanté, et quand ils ont découvert une place à souhait, ils s'empresent de s'y établir.

Il faut dire qu'ils ne se mettent pas en frais d'architecture. Avec quelques planches, ils se construisent une cabane plus ou moins vaste, plus ou moins ornée, qui n'est pas beaucoup plus solide que les tentes sous lesquelles campaient leurs ancêtres, et qui leur suffit parfaitement.

Il faut encore ajouter qu'ils ne la réparent jamais, et que, lorsqu'elle tombe en ruine, ce qui ne tarde guère, ils l'abandonnent sans regret, pour aller fumer leur tchibouk ailleurs. Une maison vieille de cent ans est une rareté en Turquie.

Le kiosque devant lequel le hasard avait conduit les deux amis n'en avait peut-être pas trente, et il était déjà complètement délabré.

Le toit penchait d'un côté, les clôtures ne tenaient plus, les tringles pendaient sous les fenêtres béantes.

Le maître, qui paraissait avoir abandonné depuis longtemps cette villa de bois, devait cependant être riche, car elle était construite pour les besoins d'un personnage possédant un harem, des chevaux, des serviteurs.

Des cages en saillie avaient dû servir à l'habitation des femmes, et des hangars faits pour abriter bêtes et gens flanquaient la base de ce bizarre édifice, qui semblait être fait de plusieurs cabanes superposées et juxtaposées.

— De quoi t'inquiètes-tu ? dit des Orgeries. Il est évident qu'il n'y a personne dans cette caserne, et elle se trouve là tout à point pour nous éviter de passer la nuit dehors et d'attrapper des rhumatismes. Nous n'aurons pas de peine à y entrer, car les portes me font l'effet d'être ouvertes, si tant est qu'il y ait encore des portes, et nous nous y installerons commodément jusqu'à l'aurore.

— Etes-vous bien sûr qu'il n'y ait personne ? souffla Cornillon à l'oreille de son capitaine. Vous ne voyez donc pas cette lumière qui brille là-haut au-dessus du hangar ?

C'était vrai. A travers une ouverture percée dans les planches du kiosque, à dix pieds du sol, filtrait une faible lueur.

— Sacrebleu ! grommela des Orgeries. Voilà tous mes plans à vau-l'eau. Où aller maintenant ? Nous ne sommes plus de force à porter loin le coin de coquin de sac... et, d'un autre côté, nous ne pouvons pas bivouaquer sous ces arbres sans savoir quelle espèce d'animal abrite cette baraque verrouillée...

— Moi, je suis d'avis de passer notre chemin. — C'est fort aisé à dire, mais moi je suis à bout de vent. Et puis, qui sait si le locataire du kiosque n'est pas tout simplement un berger ou un mendiant qu'à nous deux nous serions bien de force à tenir en respect ?

Décidément, il faut que j'en aie le cœur net, et, avant de nous remettre en route, je veux voir à qui nous avons affaire.

— Comment ! s'écria Cornillon, vous voulez entrer là dedans sans savoir si la garnison se compose de gens inoffensifs ou de coquins bien armés !

— Non pas ! répondit le capitaine. Je veux tout simplement appliquer mon œil à cette fente où brille la lumière. Il me sera facile de l'atteindre en grimant sur le toit de l'écurie, et, quand j'aurai passé mon inspection, nous verrons ce que nous aurons à faire.

— Bon ! et le sac ? — Tu vas le garder pendant que j'observerai. Commencées par le porter sous ce hangar. Il faut prévoir le cas où la garnison ferait une sortie, et nous arranger pour qu'elle ne te surprenne pas planté au milieu de ce bosquet.

Cornillon ne trouva rien à objecter à la proposition de son supérieur, et il l'aide à déposer l'objet sous l'abri médiocrement protecteur de la baraque accolée au kiosque.

— Viens me faire la courte échelle, dit des Orgeries, dès que le sac fut placé dans le coin le plus obscur de ce réduit. Quand tu verras que je suis à mon poste de vedette, tu reviendras à mettre en faction auprès du colis, et tu ne bougeras que si je t'appelle. De ton côté, si tu avais besoin de moi, tu n'aurais qu'à crier : "Caporal, hors la garde !" J'arriverais pour te soutenir.

— C'est compris ! répondit l'accomplissement l'ex-maréchal des logis. Et il suivit son supérieur pour lui prêter son dos en guise de marchepied.

Le capitaine en usa sans hésiter, et il eut tôt fait de prendre pied sur la toiture détraquée.

Il fut même assez heureux pour effectuer cette escalade sans bruit, et, quand il se fut assuré que les planches étaient encore de force à le porter, il fit signe à Cornillon de disparaître, et Cornillon rentra dans l'écurie.

Alors, avec des précautions infinies et en se servant autant de ses mains que de ses pieds, des Orgeries s'éleva peu à peu sur ce toit en pente et parvint à toucher la façade du kiosque contre laquelle s'appuyait le hangar.

Puis, se relevant tout doucement, il se mit à genoux et il approcha son visage de l'ouverture. Il vit alors qu'il se trouvait, par rapport à l'intérieur du kiosque, à une bien moins grande hauteur qu'il ne l'avait supposé.

Probablement, la pièce qu'il voyait un peu au-dessous de lui était un rez-de-chaussée surélevé, car le plancher de cette pièce ne lui parut pas être à plus de sept à huit pieds en contre-bas du poste où il venait de s'installer.

C'était une salle carrée qu'éclairait assez mal une lampe posée sur une table, entourée d'escabeaux en bois, le mobilier ordinaire d'un café de village en Turquie.

La première impression du capitaine fut que cette résidence abandonnée avait été transformée par quelque industriel nomade en buvette à l'usage des bergers et des chasseurs.

Mais cette impression ne dura guère, car il aperçut deux personnes assises en face l'une de l'autre, la table et la lampe entre elles deux.

Elles étaient placées de façon qu'il ne put pas voir leur visage ; mais il reconnut, non sans étonnement, qu'elles étaient vêtues à l'euro-péenne.

Il y avait un homme et une femme. L'homme était grand, la femme était petite. L'homme était coiffé d'un fez rouge à gland bleu ; la femme, d'une toque à la dernière mode de Paris.

En dépit de ces contrastes, ils paraissaient vivre sur un pied de familiarité qui indiquait des relations anciennes, et ils venaient probablement de dîner un entretient amical, car ils s'étaient accoudés en se faisant vis-à-vis dans l'attitude de causeurs qui n'ont plus rien à se dire et qui attendent quelqu'un ou quelque chose pour reprendre la conversation.

Qu'étaient-ils venus faire dans ce chalet en ruine, dans cette mesure perdue au fond de la plaine de Daoud-Pacha, à plusieurs kilomètres de toute habitation ?

Assurément, quoiqu'ils fussent jeunes tous les deux, ils ne s'y étaient pas rencontrés pour parler d'amour, car le kiosque était ouvert à tous les vents, et sa toiture à demi effondrée abritait fort mal ceux qui s'y cachaient.

Il ne s'y étaient pas réfugiés non plus pour se reposer après une longue route, car ils n'avaient pas du tout l'air ni la tenue de voyageurs fatigués.

Et cependant, ils n'avaient certes pas pris garde par hasard dans cette baraque isolée. Certains préparatifs, la lampe, la table, les escabeaux, indiquaient assez que ce local avait été disposé d'avance pour les recevoir, et, même que d'autres visiteurs devaient se présenter pendant la nuit.

Le capitaine était-il tombé, sans s'en douter, sur le noyau d'un concubinage de conspirateurs ? Allait-il assister invisible à une séance de société secrète ?

Il aurait été tenté de le croire, n'eût été la présence d'une femme, et surtout d'une femme habillée à la française. Cette représentante du sexe faible l'intriguait donc beaucoup, et c'était elle qu'il observait.

Il s'imaginait d'ailleurs qu'il avait déjà vu quelque part cette taille mince et ces cheveux coquettement arrangés, mais il ne pouvait se rappeler où ni dans quelle circonstance.

Un mouvement de la dame mit fin aux incertitudes de des Orgeries. Elle releva la tête et se montra presque de face à l'observateur perché sur le toit du hangar.

Il reconnut aussitôt le minois chiffonné de Rosette, la modiste du palais de podesta, celle qui lui avait donné le joli conseil de se cacher dans une corbeille pour s'introduire dans le harem de Rastem-Pacha.

La rencontre bizarre fit naître aussitôt dans l'esprit du capitaine une foule de soupçons.

Pour que cette créature s'en allât courir les champs à cette heure indue, il fallait qu'elle eût à perpétuer quelque œuvre malfaisante, et des Orgeries eut l'intuition que c'était à lui qu'elle en voulait.

Du reste, la position qu'il occupait était excellente pour entendre ce qu'elle allait dire à son compagnon, à condition pourtant qu'elle s'exprimât en français, ce qui était encore douteux, car ce compagnon portait le fez, et des Orgeries savait que la modiste parlait le turc à merveille.

Depuis sa dernière conversation avec Mourad-Effendi, il savait aussi que cette drôlesse était aux gages de Papas Oglou, et il lui gardait rancune du tour infâme qu'elle lui avait joué en l'envoyant à une mort presque certaine.

— Caritidès tarde bien, dit tout à coup Rosette en excellent français. — J'avais deviné, pensa le capitaine. Toute la bande a rendez-vous ici. Pourquoi faire ? Du diable si je m'en doute. Mais il serait peut-être prudent à nous de décamper... à cause du sac qui nous gênerait beaucoup si nous étions obligés d'en découdre avec ces gredins-là.

Il resta pourtant, car il mourait d'envie d'entendre les révélations intéressantes que lui promettait le dialogue qui s'engageait.

— Il y a loin de la maison ici, répondit l'homme au fez, en français aussi, mais avec un accent prononcé, un accent que des Orgeries crut aussitôt reconnaître.

— Bah ! reprit la modiste, il aurait eu trois fois le temps de faire le chemin... d'autant plus qu'il doit venir à cheval.

— Oui, mais les frères viennent à pied, eux, et ils ont un cadavre à porter. Caritidès aura voulu les attendre à Kapalou-Kapoussi.

— Un cadavre ! répéta tout bas des Orgeries. Il me paraît que la Rosette se mêle de bien vilaines affaires. Mais quel est donc ce grand drôle qui lui donne la réplique ? On ne m'écartera pas de l'esprit que j'ai vu cette tournure et entendu cette voix-là quelque part.

A ce moment, le grand drôle changea de position, et en se retournant montra son visage au capitaine, qui eut beaucoup de peine à retenir une exclamation de surprise.

— Chrysopoulos ! murmura-t-il ; mon drogman ordinaire ! Ah ça, tous les Grecs de Péra sont donc au service de Papas Oglou ? Gredin d'interprète ! il me payera celle-là.

— Eh bien, moi, reprit Rosette, je persiste à croire qu'il y a eu des mécomptes, et que le maître a eu tort de nous convoquer ici ce soir.

[A suivre.]

St Félix du Cap Rouge 31 Mars 1896. A MM. Dr Ed. Morin & Cie, 48, rue St-Pierre, Québec.

Je souffrais tellement de la grippe que j'étais complètement dévoré. La vie m'était un véritable fardeau. Je n'étais capable du moindre effort, et la moindre difficulté me semblait un obstacle insurmontable. En outre, mes forces, diminuant de jour en jour, me causaient de grandes craintes, car je croyais devenir consomptif.

Heureusement, une de mes amies me conseilla d'essayer le Vin à la Créosote de Hétre et aux hypophosphites de Dr Ed. Morin. Moi, un peu sceptique et qui n'avais eu jusque là que du dégoût pour tous les remèdes, je pris cependant le parti d'en essayer une bouteille en observant la direction à la lettre. Après quelques jours d'usage, j'ai été étonné de constater les effets prompts et efficaces de ce remède facile à prendre et ne fatiguant aucunement et l'estomac et les organes digestifs.

J'en continuai l'emploi, et dans peu de temps j'étais complètement guéri. Je certifie que ce spécifique est non seulement recommandable dans des cas semblables, et je me crois redevable envers le public en faisant connaître les résultats étonnants qu'il a produits chez moi. Je reste persuadé que ce puissant reconstituant produira un grand nombre de guérisons.

A VENDRE Les personnes qui désirent s'établir avantageusement au centre du village de St-Ambroise de Kildare, pourront s'adresser à M. Joseph Vignault, qui offre en vente à de bonnes conditions, un emplacement situé tout près de l'église, bâti de maison, bonne boutique, grange, étable, hangar. Sur ce terrain il y a un grand jardin.

M. Vignault offre aussi en vente tous les outils nécessaires à un ouvrier, ainsi qu'une grande quantité de bois de service.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. Joseph Vignault, St-Ambroise de Kildare, 12 nov. 2m

PYNY-PECTORAL. Guérit Positivement TOUX ET RHUMES. Dans un très court espace de temps, cet un spécifique rhume, éternuement, et asthme, sont vaincus.

Cinq Merveilles En l'an 1900, les sept merveilles du monde n'en seront plus. Leur renommée sera éclipcée. Nous ne parlerons dorénavant que des cinq merveilles de Paris, offertes aux yeux des visiteurs enchantés de la prochaine grande exposition universelle.

Le public se passionne toujours pour les nouveautés et c'est Paris qui donne la note. La première merveille consistera en un voyage aérien à 900 pieds au-dessus de la surface du globe. On établira un chemin de fer élevé voyageant entre le sommet de la tour Eiffel et le Trocadéro. Qu'en pensez-vous, la tour a 985 pieds de hauteur !

Voici en quoi consistera la seconde : Vous entrez dans une tour cylindrique de 50 pieds de hauteur. Au dedans, vous y trouverez un siège circulaire capable de recevoir environ 20 personnes. Quand ce siège sera rempli, on vous fera sauter à 200 pieds dans les airs. C'est que la tour sera fait en télescope et s'agrandira jusqu'à cette hauteur. Cette tour se courbera sur elle-même et vous fera faire à tour de sa base, à une certaine hauteur, un voyage au-dessus d'un certain cercle de l'exposition, puis vous déposera sur une petite tour construite tout exprès.

Passons à la troisième merveille : On construit un gros globe de 120 pieds de diamètre, reproduisant la terre jusque dans ses moindres détails. Il y aura un chemin de fer sur ce globe et l'on pourra faire le tour du monde en soixante secondes.

La quatrième merveille sera une tour Eiffel renversée. En d'autres termes, ce sera un puits d'une profondeur prodigieuse, au fond duquel on parviendra au moyen d'élevateurs. Le trajet sera de 1000 pieds ! Il sera éclairé à l'électricité et l'on pourra constater la forme de la croûte terrestre sur laquelle est bâti Paris. L'on y rencontrera tous les climats de la terre.

Un télescope extraordinaire sera la dernière merveille. Ce sera le plus gros télescope du monde. La lentille du télescope de l'exposition de Paris sera de quatre pieds trois pouces de diamètre. Cinquante et un pouces ! Le plus gros télescope actuel est celui de l'observatoire de Lick, dont la lentille a un diamètre de trente-six pouces. Le télescope de Pulkova en Russie, dont la vitre a trente pouces, vient en second lieu. Celui de l'université de Virginie a une vitre de 26 pouces ; celui du Harvard, 24 pouces.

Le gros télescope de Paris placera la lune à un mille de distance de la terre, dit-on.

Il aura 180 pieds de long et 500 personnes pourront contempler ensemble les profondeurs de l'espace. Telles sont les cinq merveilles que nous sommes certains de contempler dans quatre ans. Mais il y a long d'ici-là et il pourrait bien s'en produire d'autres.

NE RETARDEZ PAS à prendre une médecine de printemps, mais prenez Hood's Sarsaparilla maintenant. Elle purifiera votre sang, renforcera vos nerfs et vous donnera un bon appétit.

HOOD'S PILLS sont faites à la main et parfaites en proportions et en apparence. — 25 cts.

NAISSANCE — A Joliette, le 15 novembre courant, l'épouse de M. Ulric Perrault, commis-marchand, un fils qui reçut au baptême les noms de Joseph-Omer-Alban.

Perrault et marraine, M. Omer Perrault, ferguson, et son épouse.

Maux de Reins, Névralgies, Sciatique, Pointe de Côté, etc. Promptement soulagés et guéris par The "D. & L." Menthol Plaster

Défense d'avancer. Je, soussigné, Charles L. Ferrière et mon épouse, faisons défense à qui que ce soit d'avancer à Wilfrid et Ernest Beausoleil, sans le consentement de leur mère ou de leur beau-père.

St-Félix de Valois, le 10 Nov. 1896. 19n. 4f. CHARLES L. FERRIÈRE.

Soulagement des Affections des Pouxons. The D. & L. EMULSION. Pour la CONSOMPTION et toutes les AFFECTIONS PULMONAIRES, GRACHEMENT DE SANG, TOUX, PERTES D'APPÉTIT, DÉBILITÉ.

Grâce à l'aide de l'Emulsion "D. & L." je me suis débarrassé d'une toux déclarante dont je souffrais depuis six mois, d'un an et j'ai beaucoup augmenté mon appétit et mon poids. J'ai aussi constaté l'efficacité de ce point que j'étais heureux quand venait le moment d'en prendre.

T. H. WINGHAM, C.E., Montréal, 500 et 51 la Boutellerie.

DAVIS & LAWRENCE CO., Ltd., Montréal.

Wanted—An Idea. Who can think of some simple thing to produce?

Chs. C. de Lorimier, MÉDECIN-VÉTÉINAIRE. Diplômé à l'Université Laval de Montréal. Traite les maladies de tous les animaux domestiques.

FUSILS OFFRE SPECIALE. Notre nouveau Fusil de "Complexe" à deux coups, se chargeant par la culasse, canon en acier anglais, laminé ou diamant, mécanisme le plus moderne (platine rebandissante, extracteur automatique, choke bore modifié), crosse en acier chromé, calibre 10 ou 12; complet avec assortiment d'outils de charge, croûte et nettoyage, envoyé par express C.O.D. pour \$30.00, la commande doit être accompagnée de \$1.00. Envoyé timbre pour catalogue. T. W. Boyd & Son, 1683 Notre-Dame, Montréal.

ROYAL BLACKLEAD LE POLI "ROYAL BLACKLEAD" CONSERVE SON LUSTRE MEME SUR UN POELE CHAUFFE ROUGE.

30 ans d'usage ont démontré que le "Royal" est le poli le plus économique sur le marché.

TELLIER, ROTHWELL & CIE Sculs Fabricants, MONTREAL.

VIN DE QUININE DE CAMPBELL. Rend le sommeil et l'appétit pour les invalides. UN TONIQUE PARFAIT.

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE BAUME RHUMAL. Le célèbre spécifique français pour la guérison des Rhumes, Consommation, Bronchite, Grippe, Coqueluche, etc.

PIANOS DE TOUTES LES QUALITES GARANTIS POUR 10 ANNEES.

ORGUES, HARMONIUMS, THOMAS ET DOHERTY, Neufs et de seconde Main A VENDRE A SACRIFICE.

Une réduction de 15% sera faite pour de l'argent comptant. Machines à Coudre DE TOUTES SORTES, De \$10.00 jusqu'à \$100.00. Aiguilles, huile et tous les accessoires en général.

REPARATION GARANTIE. J. C. ROBITAILLE. Seul magasin de ce genre à Joliette. Une visite est sollicitée.

L. Z. MAGNAN, MANUFACTURIER DE BISCUITS ET SUCRERIES DE TOUTES SORTES EN GROS SEULEMENT JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE DE JOLIETTE ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains, le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité.

Essayer-le. 1er Jan. 96 la

La Fonderie de Joliette, JOLIETTE, P. Q. DU NOUVEAU POUR 1896

Cette manufacture offre en vente un grand nombre de Moulins à Battre pour deux chevaux, Moulins qui vanne à un cheval, Hache Paille No 12 à la main ou avec deux chevaux.

Hache Paille No 9 à la main ou avec un cheval. Hache Legumes. Charries en acier et en fonte. 9ma 1a.

J. B. LAFRENIERE, PROFESSEUR DE PIANO, VIOLON, CORNET, CLARINETTE, Etc.

Bureau chez M. Jubinville, en face du Collège, rue St-Charles Borromée, Joliette. Leçons données à domicile et à bas prix.

Ne souffrez plus, mesdames VOTRE REMÈDE EXISTE. Oui, il existe ce remède si longtemps réclamé par la science et les nombreuses malades, femmes mariées ou non, riches ou pauvres. Le "Régalateur de la femme", ce merveilleux spécifique découvert par le Dr J. Larivière, qui guérit toutes les maladies inhérentes à la femme, donne du ton aux nerfs, purifie et fortifie le sang, donne l'appétit, facilite la digestion et prépare le système contre les effets éternels des grandes chaleurs. Ce remède est approuvé par des médecins éminents qui en connaissent la composition, et par les certificats de milliers de personnes qui ont été guéries.

Souffrez-vous, mesdames, depuis peu ou depuis longtemps, ce remède vous guérira infailliblement. Avez-vous besoin d'un bon emplâtre, demandez à votre pharmacien mes "Female Plasters" ou écrivez pour ces deux remèdes au propriétaire, DR J. LARIVIERE, 267, 94 al Manville, R. I.

ETABLISSEMENT EN 1846

J. Amédée Asselin, FERBLANTIER ET MARCHAND DE FER, ST-FÉLIX DE VALOIS. Spécialité : Peintures de toutes sortes, huiles, vernis, etc., etc.

Les citoyens des paroisses du nord de comté de Joliette, trouveront à cet établissement tout ce dont les forgerons, charbonniers et les cultivateurs auront besoin et au plus bas prix possible.

A NOTER. — M. J. A. Asselin est le seul agent pour la Cie Canadienne Dairy Supply Co., de Montréal, et les propriétaires des fromageries, beurrieres, trouveront chez lui toutes sortes de fournitures, tels à fromage et à beurre, coton, extrait pressure, etc.

etc. bois spécial à la fabrication des boîtes, aussi agent pour la fonderie de Plainville, de Somerset, P. Q., manufacture de bouilloires, engins, barattes, pompes, etc.

Adresser-vous à M. Asselin, où vous pourrez vous procurer ces articles de commerce à bon marché. 13 août 6m.

DEPOT A JOLIETTE JOHN LABATT BREWER LONDON & STOUT

WORLD'S EXHIBITIONS

NOUS CONSEILLONS AUX HOTELIERS ET AUX Marchands licenciés D'AVOIR TOUJOURS CETTE Célèbre Bière

DANS LEUR MAISON DE COMMERCE Elle n'est pas surpassée.

Vous pourrez vous en procurer chez S. P. CHAMPOUX, Marchand-Epicier, Seul agent pour le District de Joliette.

HOTEL DU PACIFIQUE Pete Lafrance, Prop. RUE NOTRE-DAME JOLIETTE.

Comme par le passé et tout en maintenant ses amis de la campagne et le public voyageur, M. Lafrance invite de nouveau à lui rendre une visite et ils y trouveront tout le confort désirable. Repas, boissons, voitures de louage et omnibus à l'arrivée de chaque train. 30m 25c 6m.

La consommation guérit. Un vieux médecin retiré, ayant reçu une missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'asthme et toutes les affections des Pouxons et de la Gorge, qui guérissent radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les maladies nerveuses ; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Possédé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité il enverra gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français, Anglais, avec instructions pour la préparation et l'emploi. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal. W. A. Noves, 870 Powers' Block, Rochester, N. Y. 29 Oct 6m.

A VENDRE Un lot de bois, appartenant ci-devant à Louis Dupuis, de Rawdon, faisant partie du lot No 21 du 5e rang du canton de Rawdon, contenant 20 acres de terre, borné à l'ouest par Charles Copping, d'un côté par l'abbé F. A. Baillarge et de l'autre côté par la veuve Smiley, bien boisé en pruches, épinettes, pins et bois de chauffage. Même le bout de cette terre est tout en grâbles et le québrecourrier y établit une forte succession. Bon chemin pour y communiquer ; moulin à scier tout près. Ce lot pourra être vendu à des conditions avantageuses. S'adresser à G. A. ARCHAMBAULT, Notaire, 12 nov. 9 f.

A VENDRE L'Hôtel autrefois occupé par M. Nazaire LeBlanc et aujourd'hui par M. Pete Lafrance, à Joliette, est à vendre. S'adresser à M. Philippe LeBlanc, 8 Jacques, comté de Montcalm.